

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

### INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

#### CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES DE DEONTOLOGIE (IESBA)

##### L'IESBA publie un rapport explorant les implications déontologiques de la technologie pour les professionnels comptables

L'IESBA met en ligne un rapport rendant compte de ses travaux de recherche sur les implications déontologiques de la technologie pour les fonctions comptables, financières et d'assurance exercées par les professionnels comptables. Ce rapport marque l'aboutissement de la phase 1 des travaux d'investigation que l'IESBA a initiés en reconnaissance du rythme et de l'ampleur des changements occasionnés par les innovations technologies disruptives.

Cette phase initiale a été pilotée par le Groupe de travail Technologie de l'IESBA, TWG, qui constate, dans ses conclusions, que le Code international de déontologie de la profession comptable (incluant ses normes internationales sur l'indépendance) fournit des recommandations de haut niveau, basées sur les principes, qui répondent à la plupart des questions déontologiques en rapport avec la technologie, auxquelles les professionnels comptables et leurs cabinets sont susceptibles d'être confrontés. Toutefois, le rapport identifie des points d'amélioration du Code et expose des recommandations regroupées suivant cinq domaines d'actualité clés.

Le rapport comprend par ailleurs des recommandations pour la phase suivante de l'initiative de l'IESBA, suggérant notamment que l'IESBA effectue des collectes d'informations complémentaires concernant les implications déontologiques des autres évolutions technologiques, telles que la blockchain, la cyber-sécurité et l'Internet des objets.

Le rapport mis en ligne propose les bases d'une réponse substantielle et en temps opportun aux défis déontologiques et d'intérêt général que pose l'évolution technologique radicale actuelle.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse – 27 février 2020*

### CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES POUR LE SECTEUR PUBLIC (IPSASB)

#### Un nouveau rapport identifie les meilleures pratiques comptables pour le secteur public

L'IFAC et l'ACCA publient conjointement un rapport intitulé «Is cash still king? Maximising the benefits of accrual information in the public sector», qui non seulement confirme qu'une transition complète à la comptabilité d'engagement bénéficie à l'intérêt général, mais cite 30 recommandations spécifiques en vue d'améliorer sa mise en œuvre.

Une bonne prise de décision requiert des informations appropriées. Etant donné que la plupart des décisions publiques ont des implications financières, comprendre la réalité économique des activités des pouvoirs publics améliore la qualité des décisions prises.

D'ici 2023, le pourcentage des 150 pays recensés dans le rapport 2018 de l'IPSASB qui présenteront leurs comptes sur la base d'une comptabilité d'engagement devrait passer de 40% à 65 %.

Le rapport de l'ACCA et de l'IFAC fournit une synthèse des informations sur le reporting actuel, sur les atouts de la comptabilité d'engagement pour le secteur public, sur les leçons tirées au cours de la phase de mise en application de ce nouveau référentiel, et comprend des recommandations à l'usage de ses nouveaux utilisateurs.

Les chiffres présentés par l'ACCA et l'IFAC ont été collectés sous forme de tables rondes dans trois pays (Royaume-Uni, Canada et Australie), ou via des entretiens téléphoniques par douze experts auprès de ressortissants de sept pays : Autriche, Canada, Nouvelle-Zélande, Slovaque, Suisse, Tanzanie et Zimbabwe.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse – 26 février 2020*

### **L'IPSASB consulte sur trois exposés-sondages**

L'IPSASB met en consultation jusqu'au 15 septembre 2020 trois exposés-sondages : ED 70, Revenue with Performance Obligations, Revenus avec des obligations de performance, ED 71, Revenue without Performance Obligations, Revenus sans obligations de performance, et ED 72, Transfer Expenses, Frais de transfert.

Ces trois exposés-sondages sont publiés conjointement, de façon à mettre en lumière les liens entre la comptabilisation des produits et les frais de transfert. Les trois textes augurent de nouvelles approches pour un certain nombre des transactions les plus significatives des entités du secteur public, et notamment les transferts inter-gouvernementaux et les subventions à la communauté pour la prestation des services publics clés.

Ils préconisent une approche plus directe pour le classement des transactions sur produits, un nouveau modèle pour la comptabilisation et l'évaluation des produits et des recommandations sur les frais de transfert, qui actuellement n'existent pas au sein des IPSAS.

L'ED 70 s'aligne sur IFRS 15, Produits provenant de contrats avec les clients : ED 71 est une mise à jour d'IPSAS 23, Revenus provenant de transactions autres que de change (Taxes et transferts) et ED 72 propose des recommandations sur les frais de transferts.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse – 21 février 2020*

## **PRINCE OF WALES' ACCOUNTING FOR SUSTAINABILITY (A4S)**

### **Quatorze organismes comptables lancent un appel à action face au changement climatique**

Ces organismes, qui sont tous membres du réseau Prince of Wales' Accounting for Sustainability (A4S), représentent plus de 2,5 millions de professionnels comptables et d'étudiants dans le monde. Leur déclaration inclut huit actions que les professionnels comptables sont invités à prendre en réponse à l'urgence climatique. Elle rend compte également des engagements pris par les organismes professionnels eux-mêmes en soutien à leurs membres. Cet appel à agir met en lumière que le changement climatique représente un risque économique, social et commercial, risque face auquel les professionnels comptables du monde entier doivent réagir et prendre des mesures. S'agissant du rôle de la profession comptable, le texte rappelle que les professionnels peuvent jouer un rôle significatif au niveau des entreprises, des différents secteurs d'activité et plus largement au niveau économique. Les professionnels comptables devront s'attacher à identifier les risques significatifs ayant des conséquences financières et à fournir les informations nécessaires pour aider à la prise de décision, remplissant avoir un rôle déterminant dans le pilotage de comportements durables au niveau social, environnemental et économique.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*A4S - Communiqué de presse – Février 2020*

# L'ACTUALITE EUROPEENNE

## ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

### Accountancy Europe publie le numéro de janvier / février 2020 de SME Update

Accountancy Europe met en ligne le numéro de Janvier / février 2020 de SME Update, une publication récurrente qui rend compte de l'ensemble des développements intervenus dans l'Union européenne et au niveau international présentant de l'intérêt pour les professionnels comptables au service des petites et moyennes entreprises. Dans ce numéro, ACE examine notamment :

- la présentation des résultats du projet Système d'alerte précoce, Early Warning Europe: helping SMEs to survive and prosper, dont l'objectif est d'aider les PME à prévenir les situations d'insolvabilité et à leur permettre de prospérer ;
- un point sur l'accès des PME à l'Initiative Finance, qui va aider environ 1 000 PME et soutenir 18 000 emplois dans certains pays ciblés ;
- le lancement d'une plateforme par la Commission européenne destinée à soutenir la croissance des startups et à encourager leur développement ;
- la réaffirmation par la Commission européenne de sa volonté de maintenir une définition des PME aussi large que possible;
- le compte-rendu de la séance plénière du Parlement européen sur les PME et l'amélioration de leur réglementation ;
- la publication le 22 janvier 2020 du rapport de la Cour européenne des auditeurs, intitulé «The SME Instrument in action: an effective and innovative programme facing challenges», dans lequel cette instance fait des recommandations en vue d'améliorer la sélection de projets et de créer des synergies ;
- l'adoption par le Conseil européen de règles de TVA simplifiées pour les PME.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse – 25 février 2020*

### ACE publie une prise de position sur Le professionnel comptable et la fiscalité

Les professionnels comptables et leur rôle dans la planification fiscale font l'objet d'une scrutation accrue. Dans une nouvelle prise de position, Position Paper, intitulée «Accountants & Tax, Do the right thing », ACE apporte des éclaircissements sur le rôle des professionnels comptables en leur qualité de conseil des contribuables et expose les principes de base auxquels ils doivent se conformer lorsqu'ils donnent des conseils fiscaux. Ils sont en effet en mesure d'élaborer des systèmes fiscaux équitables et durables.

Ce document d'ACE élargit le champ de ses deux précédentes publications: "The accountancy profession and taxation: doing the right thing" et "The role of professional accountants in tax".

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse – 25 février 2020*

### ACE organise un petit-déjeuner débat sur le thème «Taxing smart, taxing green»

ACE et le député européen Marek Belka (Pologne), organisent le 17 mars 2020 dans les locaux du Parlement européen un petit-déjeuner débat sur la fiscalité verte.

A l'heure où la Commission européenne envisage de revoir le référentiel de fiscalité énergétique en Europe, les discussions tourneront autour de ce que doivent être les priorités de l'Union européenne en matière de fiscalité verte et sur un échange de points de vue sur les différentes options offertes.

Le petit-déjeuner bénéficiera également de la présence de Femke Groothuis, qui présentera les idées contenues dans une étude réalisée aux Pays-Bas, The Ex'tax Project, qui indique d'une part, que la fiscalité d'une économie plus «circulaire» et sans augmentation des prélèvements totaux, permettrait de générer des emplois, tout en répondant aux défis environnementaux actuels et que d'autre part, le système fiscal peut appuyer la transition verte de notre économie.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse – 24 février 2020*

### **ACE publie une nouvelle édition de sa Lettre d'information fiscale**

ACE met en ligne une mise à jour de sa publication fiscale, Tax Policy Update, qui couvre la période du 10 au 21 février 2020. Ce numéro évoque notamment :

- l'annonce par la Commission européenne, lors de la Conférence fiscale organisée par ACE, des principaux éléments de sa stratégie fiscale ;
- la publication par l'OCDE de son évaluation de l'impact des propositions de réforme fiscale ;
- l'ajout par les Ministres des finances de l'Union européenne, des Iles Cayman sur la liste des paradis fiscaux et l'adoption de deux propositions relatives à la TVA ;
- le lancement par la Commission européenne d'une consultation publique sur la révision de la directive relative à la coopération administrative, en intégrant l'économie numérique ;
- la publication par la Commission européenne d'un rapport sur les règles de facturation de la TVA dans l'Union européenne, et notamment sur la facturation électronique ;
- les débats qui se sont tenus lors d'une conférence inter-parlementaire entre les membres de l'ECON et les représentants des parlements nationaux aux fins de débattre de la fiscalité internationale ;
- la demande exprimée par le Ministre des finances polonais d'établir une liste noire des paradis fiscaux dans l'Union européenne, telle que celle qui existe d'ores et déjà pour les pays non-européens. Le directeur de l'Institut économique polonais cite même expressément les Pays-Bas, l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg, Malte et Chypre comme devant y figurer ;
- l'adoption par les Ministres des finances européens de nouvelles règles pour l'échange des données relatives au paiement de la TVA, respectivement pour lutter contre la fraude à la TVA et pour mettre en place des règles de TVA simplifiées pour les PME.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse – 21 février 2020*

### **AUTORITE EUROPEENNE DES MARCHES FINANCIERS (ESMA)**

#### **L'ESMA publie son premier rapport 2020 sur les tendances, les risques et les vulnérabilités du marché**

Le rapport met en évidence des risques élevés et des perspectives économiques limitées, les marchés restant très sensibles aux événements géopolitiques. Il relève des risques élevés, notamment sur les marchés des valeurs mobilières et pour les investisseurs particuliers, mais les perspectives de risque demeurent stables.

Ce rapport est le premier à être publié depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2020, du nouveau règlement ESA concernant les autorités européennes de régulation, et à être établi en conformité avec le mandat de l'ESMA. A ce titre, il comprend des sections sur la finance durable et la protection des consommateurs.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ESMA - Communiqué de presse – 19 février 2020*

## EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP (EFRAG)

**L'EFRAG propose une présentation de son laboratoire, European Corporate Reporting Lab @EFRAG**

L'EFRAG met en ligne une vidéo de deux minutes qui présente son European Corporate Reporting Lab @EFRAG (European Lab), mis en place en 2018 dans le contexte du Plan d'action de la Commission européenne sur le financement d'une croissance durable. Cette vidéo montre comment ce laboratoire sert à stimuler l'innovation dans le domaine du reporting d'entreprise.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*EFRAG - Communiqué de presse – 25 février 2020*

**L'EFRAG commente les propositions de l'IASB concernant la présentation et les informations à fournir dans les états financiers**

L'EFRAG met en consultation jusqu'au 18 juin 2020 son projet de lettre de commentaires en réponse au projet de nouvelle norme de l'IASB sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers (ED/2019/7), «General Presentation and Disclosures».

Les propositions de l'IASB s'inscrivent dans le cadre de son projet relatif aux états financiers primaires, pour une meilleure communication dans les états financiers. L'EFRAG se félicite des propositions de l'IASB et de ses efforts en vue d'améliorer la structure et le contenu des états financiers primaires, en mettant notamment l'accent sur les informations relatives au compte de résultat.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*EFRAG - Communiqué de presse – 24 février 2020*

## L'ACTUALITE PAR PAYS

### AUSTRALIE

#### AUSTRALIAN ACCOUNTING STANDARDS BOARD (AASB)

**L'AASB publie un rapport de recherche sur le reporting de la performance des entités à but non-lucratif**

L'AASB publie son rapport de recherche N°14, sur le reporting de la performance des entités à but non-lucratif, intitulé : «Literature Review: Service Performance Reporting for Not-for-Profits». Le rapport passe en revue toutes les publications australiennes et internationales sur ce thème, et constate qu'en l'absence d'obligation de présenter des informations non financières dans les législations nationales, les informations fournies par les entités à but non-lucratif restent très insuffisantes pour satisfaire les besoins des utilisateurs.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*AASB – Communiqué de presse – 27 février 2020*

## CANADA

### CPA Canada

#### **CPA Canada publie un point de vue sur la fiabilité des informations provenant d'une blockchain pour l'audit des crypto-actifs**

Lors de la conception et de la mise en œuvre de ses procédures d'audit, l'auditeur doit tenir compte de la pertinence et de la fiabilité des informations qui vont lui servir d'éléments probants. Pour les informations provenant d'une source d'informations externe, telle que celle qu'il utilise pour l'audit des crypto-actifs, l'auditeur va devoir identifier les facteurs qui lui permettront d'établir la fiabilité d'une chaîne de blocs (en tant que source d'informations) et le caractère approprié des ressources technologiques mises en œuvre dans ce contexte. CPA fait le point des précautions à prendre.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*CPA Canada – Février 2020*

## ROYAUME-UNI

### FINANCIAL REPORTING COUNCIL (FRC)

#### **Le FRC écrit aux cabinets d'audit pour leur recommander une séparation opérationnelle**

Le FRC a écrit aux plus grands cabinets d'audit britanniques afin de leur exposer ses attentes en matière de séparation opérationnelle au sein de leur structure, en vue d'améliorer la qualité de l'audit et la résilience du marché de l'audit. L'objectif est de s'assurer que les cabinets d'audit mettent bien la qualité de l'audit au premier plan de leurs priorités, notamment par un dispositif de gouvernance approprié et une séparation opérationnelle de l'activité d'audit, de sorte que les résultats financiers soient clairs et transparents. Le FRC va proposer de nouvelles recommandations en matière d'indépendance et de transparence financière pour les y aider.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*FRC - Communiqué de presse - 27 février 2020*

#### **La profession comptable britannique face à une crise de confiance**

La revue International Accounting Bulletin propose un tableau de la profession comptable britannique face à des défis divers depuis quelques années, certains en dehors de son champ de contrôle, mais d'autres sur lesquels elle conserve une certaine marge de manœuvre. L'étude cite les différentes conclusions de recherche, notamment celles de l'ACCA/IMA, de Hitachi Capital Business Finance (novembre 2019), du FRC, de l'étude de Mazars, etc., qui toutes présentent des données significatives sur l'évolution de la qualité de l'audit et de la diversité au Royaume-Uni.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*International Accounting Bulletin - 19 février 2020*